

PRAXIBAT®

Des moyens dédiés à la formation pratique sur
l'efficacité énergétique

Un constat...

- Une portée marginale des programmes de formation sur le champ de l'efficacité énergétique
- Une offre de formation continue qui ne prend pas assez en compte l'apprentissage par le geste
- Une relative difficulté de la formation initiale à appréhender et anticiper concrètement les besoins émergents des entreprises sur un marché en mutation
- Une offre de formation continue essentiellement de constructeurs / fournisseurs

Les objectifs généraux

→ Une ambition

Mettre à disposition des professionnels un outil complet de formation aux techniques de l'efficacité énergétique des bâtiments

→ Une approche innovante

Privilégier l'opérationnel, favoriser l'apprentissage du geste juste lors de la mise en œuvre sur le chantier, et encourager le retour d'expériences et l'échange des bonnes pratiques

→ Un dispositif complet

Des plateaux techniques conçus pour un apprentissage au plus près de la réalité, des modules de formation thématiques homogènes sur le territoire, des formateurs rompus à la pédagogie interactive

Les publics visés

Niveaux de formation

- Prioritairement : Niveaux V et IV
(CAP, BEP, BAC Pro, Brevet Pro et BT)
- Potentiellement : Niveaux III et II

Filières de formation

- Formation initiale par voie scolaire et par voie d'apprentissage
- Formation continue des salariés et des demandeurs d'emploi (courte et longue durée)

Les technologies traitées

L'efficacité énergétique

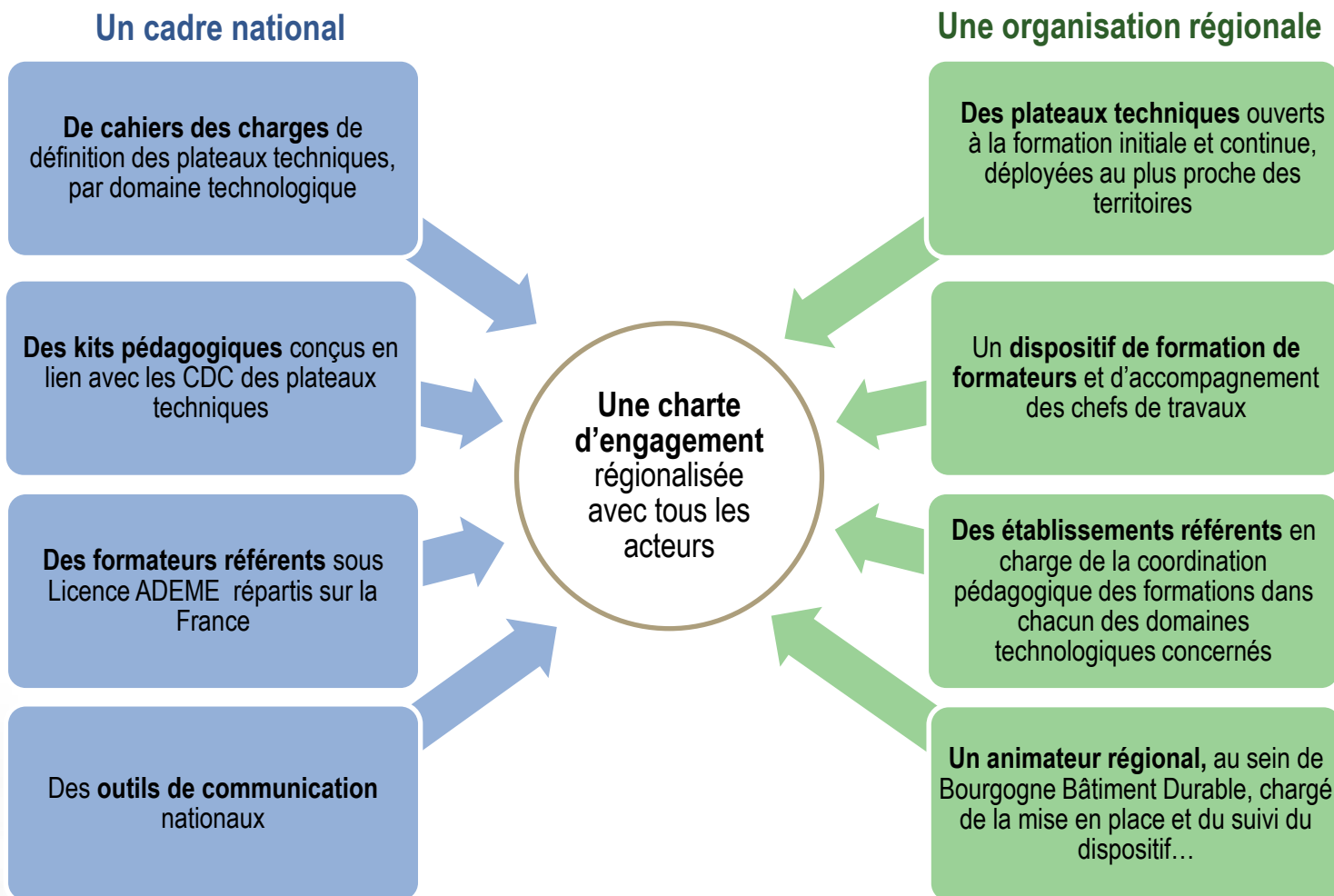
- La performance énergétique de l'enveloppe
- La ventilation performante
- L'éclairage performant

Les EnR (1)

- Le bois énergie
- Le solaire thermique
- Le solaire photovoltaïque
- Les pompes à chaleur

(1) Dans le cadre de la directive européenne **2009/28/CE**

La composition du dispositif



Le calendrier

- 2010** Constitution du COPIL régional
ADEME, Conseil régional, Rectorat, Organisations professionnelles, BBD...
- 2011** Etat des lieux des établissements
Acuna Consultants & Bourgogne Bâtiment Durable
- 2013** Lancement d'un appel à manifestations d'intérêt (AMI)
- 2014/15** Financement des plateformes de formation
Lancement de la formation de formateurs
Adaptation des contenus de formation à la formation initiale

La qualité de l'air intérieur des bâtiments

Vers un programme d'action régional en
Bourgogne

Trois axes de travail

→ **Axe 1**

Limiter l'incidence des choix de conception et des modalités de mise en œuvre sur la qualité de l'air intérieur

→ **Axe 2**

limiter l'incidence du milieu et du renouvellement d'air sur la qualité de l'air intérieur

→ **Axe 3**

Limiter l'incidence des comportements sur la qualité de l'air intérieur (pratiques d'ameublement et d'occupation des locaux, impact des produits d'usage courant – entretien, jardinage, bricolage).

Les études de cadrage de 2011 à 2014

- Recensement des déterminants économiques de la qualité de l'air intérieur
Panorama des acteurs, recensement des dispositions normatives et réglementaires, analyse de l'arguments marketing des médias grand public
- La perception des enjeux sur la qualité de l'air intérieur des bâtiments : enquête auprès des ménages
Cerner la perception des Français et identifier les tendances fortes exprimées par l'opinion publique, exprimer un potentiel marché pour les entreprises
- Etude des conditions nécessaires au développement d'une méthode et d'outils d'évaluation et d'amélioration de la qualité de l'air intérieur des bâtiments
Inventaire des facteurs impactant la QAI, définition d'un périmètre d'analyse pertinent, analyse critique des outils répondant aux exigences de la méthode, préfiguration d'une méthode de travail
- Journée technique de mobilisation des acteurs régionaux
Décembre 2013

Deux publics visés

Les professionnels de la construction

Objectifs :

- Doter les acteurs d'une méthode de management et d'outils nécessaires à la mise en place d'une démarche de qualité, en construction neuves et en réhabilitation

Moyens :

- Expérimentation de la méthode de management dans le cadre d'opérations pilotes régionales
- Mobilisation des acteurs autour de la réglementation visant les ERP

**Signaux forts
attendus**

Les industriels du secteur de l'ameublement et de la construction

Objectifs :

- Accompagner les entreprises dans une démarche d'éco-conception et d'innovation pour réduire les polluants à la source dans les produits commercialisés et adapter leur outil de production